

COMMENT BIEN CHOISIR SON SUJET ET SON DIRECTEUR DE MEMOIRE OU DE THESE ?

Akimou TCHAGNAOU

Université de Zinder

akimou.tchagnaou@gmail.com

Résumé

L'élaboration d'un mémoire ou de thèse est un travail très méticuleux. Pour le réussir, l'étudiant se doit de choisir rationnellement son sujet et son directeur de mémoire ou de thèse. La réussite de l'étudiant est fondamentalement liée à ce choix d'où l'intérêt de cet article. Le présent article a pour objectif de proposer des voies et moyens pour faciliter le choix de sujets et de directeurs de mémoires et de thèses aux étudiants. Le choix de l'un dépend de celui de l'autre et réciproquement.

L'article aborde les aspects concernant les acteurs impliqués dans l'élaboration des mémoires et de thèses, les conditions d'encadrement des mémoires et des thèses, les pistes pour bien choisir un sujet de recherche, la justification du choix d'un sujet de recherche et le déroulement de la soutenance.

Mots-clés : *élaboration d'un mémoire ou de thèse, directeur, sujet de recherche*

Abstract

Preparing a dissertation or thesis is very meticulous work. To succeed, the student must rationally choose his subject and his thesis or thesis supervisor. The success of the student is fundamentally linked to this choice, hence the interest of this article. The objective of this article is to suggest ways and means to facilitate the choice of subjects and of thesis and thesis directors for students. The choice of one depends on that of the other and vice versa.

The article discusses the aspects concerning the actors involved in the preparation of dissertations and theses, the conditions for the supervision of dissertations and theses, the avenues for choosing a research subject, the justification of a research subject and the progress of the defense.

Keywords: *preparation of a dissertation or thesis, director, research subject*

Introduction

Les études en fin de cycle sont toujours couronnées par l'élaboration et la soutenance des mémoires et des thèses. Ces activités de production de connaissances scientifiques ne sont pas sans difficultés. C'est donc un travail ardu de longue haleine qui implique à la fois la famille, l'institution, le Directeur et bien entendu l'étudiant lui-même (Tchagnaou, 2017).

Ceci étant, la réussite du mémoire ou de la thèse dépend de la conjugaison des efforts des acteurs impliqués dans le travail, de la capacité de l'étudiant à domestiquer les conditions mises à sa disposition et de la façon de gérer rationnellement ses relations avec le directeur de mémoire ou de thèse (Tchagnaou et *al.*, 2019a).

Par ailleurs, cette activité de production des mémoires et des thèses est source d'abandon avec d'énormes taux de mortalité universitaire.

Le plus souvent, l'encadrement des travaux de recherche est la principale difficulté des acteurs. D'une part, les directeurs pensent que les étudiants ne s'investissent pas dans leurs recherches et d'autre part, les étudiants rejettent le tort de leurs difficultés sur les encadreurs d'autant plus que ceux-ci ne jouent pas convenablement leur rôle. Dans cette atmosphère, le problème lié aux choix de sujets et de directeurs de mémoires ou de thèses n'est pas exclu.

C'est pour contribuer à faciliter l'élaboration des travaux de recherche aux étudiants et l'encadrement desdits travaux par les superviseurs que nous jugé utile entreprendre cette recherche. D'autant plus que des choix des sujets de recherche et des directeurs de recherche dépend la réussite des étudiants. Un étudiant qui choisit un bon sujet et un bon directeur de recherche en respectant les conditions a la forte chance de mener jusqu'au terme ses recherches. Cet article aborde les acteurs qui sont habilités à élaborer des mémoires ou des thèses, ceux qui sont habilités à les diriger, le choix des sujets de recherche, le choix des directeurs de recherche, les pistes à explorer pour bien choisir les sujets de recherche, la justification des choix des sujets de recherche et le déroulement de la soutenance orale du début jusqu'à la fin.

1. Qui est habilité à élaborer un mémoire ou une thèse ?

1.1. Pour les mémoires de recherche

- Les étudiants en fin de formations de cycles universitaires comme en Brevet de Technicien Supérieur (BTS), en licence professionnelle, en maîtrise, en DEA, en DESS, en master, etc.
- Les étudiants en fin de formations professionnelles comme la formation d'inspecteur, l'École Nationale d'Administration (ENA), etc. (Tchagnaou, 2021 : 27).

1.2. Pour les thèses de recherche

Les étudiants qui sont inscrits au grade de doctorat dans une institution universitaire.

2. Qui est habilité à diriger un mémoire ou une thèse ?

Comme grade requis, un directeur de mémoire ou de thèse doit être un enseignant de rang magistral ou de rang A à savoir un Maître de Conférences ou un Maître de Recherche, un Professeur Titulaire ou un Directeur de Recherche qui sont des grades requis dans l'espace CAMES. Par ailleurs, la codirection des mémoires de recherche peut être assurée par les Enseignants-Chercheurs de rang B à savoir les Assistants et les Maîtres-Assistants au même titre que les Chercheurs de rang B comme les Attachés et les Chargés de Recherches. Ainsi, l'Arrêté N° 0003/MES/RI/SG/DGE/DL du 22 janvier 2020 du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de la République du Niger *fixant l'étendue et les modalités de service des Enseignants-Chercheurs et Chercheurs des Universités Publiques du Niger*, précise au Titre II, Article 2, alinéa 3 que :

« les Professeurs des universités publiques du Niger ont pour obligation de service la correction des copies d'examens, l'évaluation, l'encadrement des mémoires et thèses de doctorat des étudiants travaillant sous leur direction » (République du Niger, 2020 : 2).

Par ailleurs, dans l'Arrêté N° 013/UL/P/SG/2017 portant organisation des études doctorales à l'Université de Lomé du 17 février 2017, il est écrit à l'Article 19 que :

« les fonctions de directeur ou de codirecteur de thèse peuvent être exercées par :

- des enseignants-chercheurs de rang A, des grades de Professeurs Titulaires et Maîtres de Conférences des universités régulièrement inscrits sur les listes d'aptitude du CAMES ;
- des chercheurs ayant le grade de Directeurs ou Maîtres de Recherche régulièrement inscrits sur les listes d'aptitude du CAMES ;

Le directeur ou codirecteur de thèse doit être sollicité en raison d'une maîtrise reconnue du champ de recherche concerné. Il a la responsabilité de l'élaboration et du portage du projet doctoral » (Université de Lomé, 2017a : 5).

Ceci étant, sont habilités à diriger les mémoires et les thèses, les Enseignants- Chercheurs et Chercheurs de rang magistral à savoir les Maîtres de Conférences et les Professeurs Titulaires ainsi que les Maîtres et les Directeurs de Recherches. Cependant, les Assistants et Maîtres-Assistants de même que les Attachés et les Chargés de Recherches peuvent être impliqués exclusivement dans la codirection des mémoires de master ou de DESS (Tchagnaou, 2021 : 27).

3. Comment choisir un sujet de mémoire ou de thèse

Le choix du sujet de mémoire ou de thèse est intimement lié à celui du directeur de recherche. D'après Guidère (2004), le choix d'un sujet de recherche correspond au :

- « Choix d'une spécialisation et d'un projet professionnel.
- Choix d'un domaine d'étude : littérature, linguistique, civilisation, sciences humaines et sociales.

- Choix d'une méthode de travail : synthèse, analyse, systématisation.
- Choix d'un directeur de recherche : une certaine forme de rapport humain, de transmission du savoir et des modalités particulières d'apprentissage (par imitation ou par imprégnation) » (Guidère, 2004 : 99).

Selon Fragnière (2001 : 11), les choix des sujets de recherche « se font par intérêt, par rencontre, par opportunité, par solidarité ou pour tant d'autres raisons encore ».

Par ailleurs, d'après Fragnière (2001 : 55), « le mémoire étant un acte d'apprentissage, il est très souhaitable d'être aidé dans ce travail par une personne qui est en mesure de mettre à disposition ses compétences et son expérience ».

Selon Michel Beaud (2006 : 22), il faut choisir

« un sujet susceptible de vous motiver, de vous intéresser pendant plusieurs années...et qui vous collera à la peau, fera partie de votre image pendant quelques lustres, etc. Un sujet qui entre dans le champ d'intérêt et de compétence de votre directeur de recherche, sans « mordre » sur ce qu'il pourrait estimer être « son domaine réservé » ».

Ceci étant, « le choix du sujet implique celui du directeur de mémoire d'autant plus que ces deux étapes sont difficilement dissociables dans l'élaboration des mémoires de recherche » (Tchagnaou, 2017 : 32). Le directeur de mémoire ou de thèse est supposé être du domaine d'étude de l'étudiant. De même, l'étudiant est appelé à choisir un sujet de recherche qui cadre non seulement avec son projet professionnel mais également avec sa spécialité.

4. Comment choisir un directeur de mémoire ou de thèse

Le choix du directeur de mémoire ou de thèse doit se fonder sur des critères objectifs. Par ailleurs, l'étudiant doit chercher un directeur qui

dispose des qualités comme la disponibilité, l'expérience, l'écoute, le partage, la patience, la contradiction, etc. et de préférence, un enseignant de rang A ou de rang magistral si possible. Pour sa part, Michel Beaud (2006 : 22) propose que l'étudiant choisisse

« un directeur de recherche capable de vous orienter, de vous encourager et de vous critiquer pendant la préparation de votre thèse ... et qui, plus ou moins fortement, influencera, marquera, facilitera ou handicapera votre début de carrière ».

Fragnière (2001 : 56) précise que « le choix du directeur de mémoire est un acte important ; une part notable de la réussite peut en dépendre. En cas d'échec, c'est presque toujours l'étudiant qui « ramasse les pots cassés » ».

Ceci étant, le choix du directeur de recherche est capital. Il doit se faire d'une manière rationnelle et méthodique. En cela, le directeur doit être disponible, celui qui encourage, motive, soutient l'étudiant. Il doit posséder des qualités relationnelles, savoir partager, écouter, respecter l'étudiant tel qu'il est, doit avoir une organisation méthodique du travail d'encadrement, doit être ouvert, expérimenté, doit donner des consignes claires, faire les feedback à temps en vue d'une production de qualité, etc. (Tchagnaou, 2021 : 30).

La concrétisation du mémoire ou de la thèse dans de bonnes conditions dépend, dans une large mesure, de la qualité du directeur de recherche.

5. Quelques pistes pouvant vous inspirer dans le choix de votre sujet de recherche

Pour faciliter le choix de sujet de recherche, nous proposons quelques pistes intéressantes aux étudiants.

5.1. Discussion avec les enseignants

Un étudiant en fin de cycle qui doit élaborer un travail de recherche, peut en discuter avec les enseignants. Il peut soumettre les idées qu'il a aux enseignants en question ou demander qu'on lui suggère des sujets s'il n'a aucune idée. Le fait d'en parler aux enseignants est une piste qui peut

inspirer l'étudiant à avoir un sujet de recherche intéressant qu'il pourra reconduire dans les études ultérieures si c'est dans le cadre d'un mémoire de recherche (Tchagnaou, 2021 : 30).

5.2. Discussion avec les aînés

Tout étudiant qui est en année de préparation d'un mémoire ou d'une thèse peut discuter de ses idées avec les prédécesseurs. Qu'on le veuille ou non, l'expérience fait la différence. Discuter avec les aînés est une piste non négligeable qui peut orienter aussi l'étudiant dans le choix de son sujet de recherche (Tchagnaou, 2021 : 30).

5.3. Discussion avec ses pairs

Il est recommandé aussi à un étudiant qui doit préparer un mémoire ou une thèse et qui manque d'idées dans le choix de son sujet de recherche d'en discuter avec ses camarades. Tous les étudiants n'ont pas les mêmes aptitudes ni les mêmes compétences. Les échanges entre étudiants peuvent générer de nouvelles idées qui peuvent à leur tour susciter un sujet de recherche. C'est donc fondamental que les étudiants discutent entre eux de leurs propres problèmes (Tchagnaou, 2021 : 31).

5.4. Lecture

La lecture est un moyen idéal qui peut permettre à un étudiant de disposer d'un sujet de recherche. Ainsi, la lecture peut fournir des pistes de réflexion à l'étudiant. Elle lui permet de voir ce qui est déjà fait et ce qui ne l'est pas encore. Donc, la lecture est la voie royale qui peut faciliter le choix du sujet de recherche à tout étudiant-chercheur (Tchagnaou, 2021 : 31).

5.5. Exploration de son environnement

L'étudiant vit dans un environnement donné qu'il soit immédiat ou lointain. Ceci étant, l'environnement peut inspirer un étudiant dans le choix de son sujet de recherche. Tout ce que nous vivons et nous voyons peut nous inspirer dans notre choix d'un sujet pertinent. Donc l'étudiant doit prêter une grande attention à son environnement (Tchagnaou, 2021 : 31).

5.6. Expériences vécues

Qu'il soit étudiant ou salarié, un étudiant qui doit préparer son mémoire ou sa thèse peut s'inspirer de ses propres expériences pour dégager un sujet de recherche. A partir de ses expériences professionnelles ou académiques, l'étudiant peut avoir des idées pour formuler un bon sujet de recherche. Il suffit d'être très attentif ou de faire une très bonne rétrospection (Tchagnaou, 2021 : 31).

6. Comment justifier le choix du sujet de mémoire ou de thèse

La justification du choix doit s'articuler autour de trois points selon Paul N'Da (2006) : la motivation et l'intérêt pour le sujet, la pertinence scientifique du sujet et la pertinence sociale.

6.1. Intérêt et motivation pour le sujet

Le chercheur doit justifier les motifs qui l'ont poussé à choisir son sujet de recherche. Autrement dit, ce qui l'intéresse personnellement en choisissant le sujet. Selon Paul N'da (2006 : 55) :

« le chercheur évoque les motivations qui ont suscité son intérêt pour ce sujet. C'est important. Car, une recherche entreprise sans motivation peut devenir pénible et être vouée à la stagnation. Par cette étude, le chercheur peut viser au fond à se rendre plus compétent, plus efficace et utile dans sa profession, à mieux comprendre une situation où il est impliqué ».

6.2. Pertinence scientifique du sujet

Une recherche se situe dans une discipline donnée, dans une spécialité précise. Ainsi, par la pertinence scientifique, le chercheur doit montrer en quoi son sujet contribue à l'avancement des connaissances dans sa discipline ou dans sa spécialité. D'après Paul N'da (2006 : 55) :

« le chercheur exprime la pertinence scientifique du sujet, sa portée scientifique, en indiquant en quoi ce sujet s'inscrit dans les préoccupations scientifiques d'autres chercheurs ou simplement a fait l'objet de

travaux, de thèses ou de mémoires de devanciers. Cela revient à souligner l'intérêt des chercheurs pour ce thème...il en souligne les approches et les apports ; il situe son étude par rapport à eux, en indique la spécificité et sa contribution particulière à l'avancement des connaissances, surtout dans l'angle qu'il l'aborde ».

Donc, la pertinence scientifique montre en quoi le sujet contribue à l'avancement de la science.

6.3. La pertinence sociale du sujet

Selon Paul N'da (2006 : 56) : « la pertinence sociale, politique ou autre d'une recherche s'établit en montrant en quoi elle apporte réponse aux préoccupations des décideurs sociaux (directeurs), des hommes politiques, des praticiens (parents, enseignants, consommateurs, etc.). Par ailleurs, il ajoute que :

« la question de la pertinence sociale intervient lorsque le chercheur justifie le choix qu'il fait d'un sujet, lorsqu'il décide d'aborder ou non tel sujet, de l'aborder sous tel angle ou de telle façon plutôt que de telle autre, pour indiquer son importance par exemple du point de vue de la collectivité ou de la vie de la société » (N'da, 2006 : 56).

Il s'agit donc de montrer en quoi le sujet de recherche contribuera à résoudre les problèmes de la société. En d'autres termes, le profit que la société tirera de la recherche.

7. Conditions à prendre en compte dans le choix du sujet de recherche

Le choix d'un bon sujet de recherche doit prendre en compte les éléments suivants : la pertinence, la faisabilité, les moyens financiers et matériels et le temps.

7.1. Pertinence du sujet

Tout bon sujet de recherche doit être pertinent. Il doit être original, d'actualité et motivé son auteur tout en oubliant pas son importance sociale (pertinence sociale) et son importance scientifique (pertinence scientifique) (Tchagnaou, 2021 : 33).

7.2. Faisabilité

Tout bon sujet doit être choisi d'une manière rationnelle. Autrement l'étudiant se doit de mesurer son importance et surtout voire si c'est possible de le traiter ou pas. Il ne doit pas se fier à l'esthétique ou à une ambition démesurée sans tenir compte de la faisabilité du sujet. La négligence de cette condition fait que certains étudiants choisissent des sujets « bateaux » qu'ils abandonnent à mi-chemin (Tchagnaou, 2021 : 33).

7.3. Moyens financiers et matériels

L'argent est le nerf de la guerre. L'élaboration d'un mémoire ou d'une thèse exige des moyens financiers et matériels. Ainsi, le choix du sujet de recherche doit tenir compte des ressources financières et matérielles dont dispose l'étudiant. Autrement dit, l'étudiant doit faire la politique de ses moyens et de ses compétences. Il ne doit pas choisir un sujet utopiste ou imaginaire s'il veut que son mémoire ou sa thèse aboutisse (Tchagnaou, 2021 : 34).

7.4. Temps

Le facteur temps est fondamental dans l'élaboration des mémoires ou des thèses. L'étudiant doit tenir compte du délai réglementaire pour choisir son sujet. On sait que le mémoire de master se prépare en deux ans et que la thèse de doctorat se prépare en trois ans. Donc le choix du choix de recherche doit obéir à cette condition si l'étudiant souhaite soutenir son mémoire ou sa thèse dans le délai prescrit par l'institution (Tchagnaou, 2021 : 34).

8. Comment se déroule la soutenance

Selon Guidère (2004 : 57), la soutenance a une durée variable selon la nature du mémoire de recherche (entre 15 et 30 minutes). Elle a pour objectif de présenter le travail effectué et de défendre une thèse

développée en cours de rédaction. C'est pourquoi l'exposé de soutenance doit aborder les aspects suivants en respectant le temps alloué par le président du jury le jour de l'épreuve.

Avant d'aborder les détails, nous allons expliquer ce qui se fait en amont, avant la soutenance de thèse exclusivement. Une fois que le directeur de thèse voit que le document est soutenable, il demande à l'étudiant de faire un certain nombre d'exemplaires pour constituer le dossier d'instruction. Ce dossier se fait avec le service compétent, (DAAS : Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité pour certaines universités). On a le plus souvent deux instructeurs, un interne et un externe. Le service compétent⁴ envoie à chaque instructeur son dossier avec un délai précis. Chacun des instructeurs instruit minutieusement la thèse et rédige son rapport qu'il envoie au service compétent. Le rapport en question est transmis au directeur de thèse qui le met à la disposition de l'étudiant. L'instructeur peut opter pour l'une des décisions suivantes : la thèse est soutenable en l'état, la thèse peut être soutenue après l'intégration des corrections, la thèse n'est pas soutenable. La première décision ne pose pas de problème. Pour la deuxième décision, le doctorant doit intégrer les corrections, réimprimer le document et l'envoyer de nouveau à l'instructeur en question. Celui-ci doit prendre connaissance du document, le lire, le comparer à l'ancienne version et s'assurer que les corrections ont été réellement intégrées. Ainsi, il doit le notifier par écrit au service compétent. Au cas où c'est la troisième décision, le doctorant doit retravailler le document en l'améliorant dans le fond et dans la forme pour qu'il soit soutenable. Donc, le doctorant doit se conformer aux recommandations des deux instructeurs. De même, chacun des instructeurs doit notifier par écrit son accord au service compétent sur la soutenabilité du document (Tchagnaou, 2021 : 37).

Une fois que les deux instructeurs donnent leur accord de principe, le service compétent le fait savoir au directeur de thèse. C'est ainsi que ce dernier va constituer le jury de soutenance. Au préalable, il demande au doctorant de multiplier la thèse en fonction de l'effectif des membres du jury. Ainsi, le directeur de thèse constitue les membres du jury de soutenance. Il prend leur avis sur leur disponibilité. Et c'est ensemble

⁴ - Dans certaines situations, c'est l'étudiant lui-même qui envoie à chaque instructeur son dossier.

qu'ils fixent la date de soutenance. Alors, le directeur de thèse le notifie par écrit au service compétent qui programme enfin la soutenance (Tchagnaou, 2021 : 37).

La soutenance est donc une épreuve orale qui conclut une recherche et qui prend la forme d'une présentation effectuée par l'impétrant devant un jury de spécialistes. La soutenance peut être publique ou non. Le plus souvent, elle est publique. Dans la salle de soutenance, on distingue les membres du jury, l'impétrant, la famille et les invités de tout genre.

Une fois que le jury entre dans la salle, tout le public présent se lève. Le Président du jury prend la parole, salue le public, l'impétrant et leur demande de s'asseoir. Après, le Président du jury explique l'objet de la séance à l'auditoire, donne des instructions fermes au public, présente les membres du jury et donne la parole à l'impétrant. Ainsi commence la soutenance proprement dite (Tchagnaou, 2021 : 38).

Généralement, la soutenance comprend trois phases : la phase de la présentation orale, la phase des questions-réponses et la phase de la délibération.

8.1. La phase de la présentation orale

Selon Tchagnaou (2021 : 38), c'est ici que l'impétrant expose magistralement les principaux résultats de ses recherches en mettant l'accent sur la problématique, la méthodologie adoptée, les principaux résultats obtenus et la discussion. Il doit être dans le temps. La durée de présentation varie selon qu'on soit en master ou en doctorat. Pour les mémoires, on peut accorder entre 15 et 20 minutes tandis que pour les thèses, on donne entre 20 et 30 minutes. L'étudiant devait au préalable faire des entraînements de soutenance devant ses amis ou des enseignants ou son directeur de mémoire ou de thèse. Il doit fixer les membres du jury en les regardant en face et doit éviter de lire mais plutôt d'exposer. Il doit éviter les tâtonnements et les hésitations en prouvant qu'il maîtrise son sujet.

8.2. La phase des questions-réponses

C'est ici que le Président du jury donne la parole à tour de rôle aux membres du jury en commençant le plus souvent par le directeur de mémoire ou de thèse. Chacun des membres du jury prendra alors la

parole, fait son analyse du travail, des observations, pose des questions et critique le travail, etc. L'impétrant est donc appelé à prendre notes et à répondre aux préoccupations de chaque membre du jury sans chercher à être arrogant ou à défendre l'indéfendable. Il doit être humble et respectueux dans ses prises de paroles. De même, il doit répondre rationnellement aux préoccupations de chaque membre de jury en reconnaissant humblement ses forces et ses faiblesses. Il doit montrer aux membres du jury qu'il est l'auteur de son travail. Cependant, il doit éviter le mensonge et dire aussi qu'il prendra en compte les recommandations des membres du jury dans le document final au cas où il ne peut pas répondre à toutes les questions (Tchagnaou, 2021 : 39).

8.3. La phase de la délibération

Une fois que tous les membres du jury ont terminé leur intervention et que l'impétrant a répondu à leurs préoccupations, le jury se retire pour délibérer. Au cours de cette délibération, tous vont discuter de la note ou mention à attribuer à l'impétrant. Il se pourrait qu'au cours de la délibération, que les membres du jury ne s'accordent pas sur la mention. Ainsi, deux voix priment dans cette situation : celle du directeur de mémoire ou de thèse et celle du Président du jury. C'est pourquoi l'étudiant doit tout faire pour être en bon terme avec son directeur et être très humble à la soutenance pour mériter la confiance des membres du Jury surtout celle du Président du jury. Cette manière de faire est critiquée par Tchagnaou et collaborateurs (2020) dans leur article consacré à l'évaluation des thèses à l'Université de Lomé. Ils soulignent que l'évaluation des thèses de doctorat manque d'objectivité à cause de l'inexistence de grille d'évaluation de thèses.

Après délibération, les membres du jury reviennent dans la salle et tout le monde se met en position debout comme au début. Le Président du jury prend la parole et présente le résultat issu de la délibération. Soit le travail est accepté avec telle ou telle mention. Cependant, le travail peut être aussi rejeté. Ce qui est rare en thèse de doctorat et récurrent en mémoire de recherche. Pour le doctorat, la thèse peut mériter la mention « **Honorable** », « **Très Honorable** » ou « **Très Honorable avec les Félicitations du Jury** ». En ce qui concerne la mention et les félicitations du jury, Tchagnaou et collaborateurs (2020) ont proposé une grille

d'évaluation de thèses avec les conditions d'obtention des mentions et des félicitations (Tchagnaou, 2021 : 39).

Le plus souvent, après la délibération, l'impétrant convie l'auditoire à un cocktail de réjouissance pour en témoigner sa reconnaissance. Ce qui n'est pas obligatoire.

Une fois la soutenance terminée, le candidat doit intégrer toutes les corrections des membres du jury. Une fois la correction terminée, les membres du jury doivent s'assurer que la correction est bien faite. C'est ainsi que le directeur de thèse délivre à l'impétrant l'attestation de correction de thèse qu'il doit joindre aux exemplaires de thèse exigés. Il dépose tout le dossier au niveau du service compétent avec d'autres papiers et la version électronique de la thèse pour les formalités d'attestation (Tchagnaou, 2021 : 40).

Conclusion

L'élaboration d'un mémoire ou d'une thèse de recherche implique plus les deux acteurs principaux à savoir l'étudiant et le directeur de recherche. Ceci étant, l'étudiant est le seul responsable du succès ou de l'échec de son travail de recherche (Tchagnaou et *al.*, 2018). Le directeur de mémoire ou de thèse ne joue que son rôle d'accompagnateur bien qu'étant le deuxième acteur. Le travail de recherche proprement dit n'engage que son auteur qui est l'étudiant.

Pour que ce vœu se réalise, l'étudiant doit remplir un certain nombre de conditions. Il doit être actif, ouvert, curieux, courageux, motivé, endurant et perfectionniste. En outre, il doit travailler régulièrement en accordant plus de temps à son travail de recherche. Il doit avoir une forte estime de soi, connaître ses forces et ses faiblesses, chercher à tout moment à corriger ses faiblesses, être animé d'un désir ardent de voir son travail amélioré. Il doit cultiver la vertu d'auto-évaluation tout en se remettant perpétuellement en cause. C'est en remplissant toutes ces conditions que l'étudiant peut prétendre travailler pour bien réussir son mémoire ou sa thèse. L'engagement personnel de l'étudiant est incontournable dans l'aboutissement de son travail de recherche.

En outre, pour bien réussir son mémoire et dans le délai prescrit, l'étudiant doit choisir un sujet de recherche qui le passionne et qui respecte aussi les conditions précitées. De même, il doit choisir un directeur de recherche dont le sujet cadre avec son domaine de compétences. En cela, l'étudiant et le directeur de mémoire creuseront sans trop de difficultés le sujet en question, gage d'une bonne réussite de l'étudiant en question

Bibliographie

BEAUD Michel, 2006, *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, Une thèse de Doctorat, ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Paris, La découverte, 202 p.

COLET Nicole Rege et ROMAINVILLE Marc (ss la dir), 2006, *La pratique enseignante en mutation à l'université*, Bruxelles, Editions De Boeck Université, 249p.

CONSEIL NATIONAL DES CYCLES SUPERIEURS (CNCS) (2001), *La durée réelle des études aux cycles supérieurs*, Montréal, Fédération étudiante universitaire du Québec.

COULON Alain., 2005, *Le métier d'étudiant*, Paris, Economica, 159 p.

FRAGNIERE Jean-Pierre, 2001, *Comment réussir un mémoire*, 3^e édition, Paris, DUNOD, 117p

FONDANECHÉ Daniel 2009, *Rédiger un mémoire de Master ou professionnel*, Paris, Vuibert, 190 p.

FORTIN Marie-Fabienne, 1996, *Le processus de la recherche, de la conception à la réalisation*, Québec, Decarie Editeur, 379 p.

FORTIN Marie-Fabienne, 2006, *Fondements et étapes du processus de recherche*, Montréal (Québec), les Editions de la Chenelière, 485p.

GERARD Laetitia, 2007, *Pratiques d'accompagnement en contexte de formation universitaire : Etude de la relation pédagogique de direction de mémoire*, [En ligne], consulté le 12 juillet 2012, URL : http://www.congresintaref.org/actes/pdf/AREF2007_Laetitia_GERARD_140.pdf

GERARD Laetitia, et GREMMO Marie-José, 2008, « La soutenance de mémoire en master recherche : la familiarisation de

l'étudiant à ce nouveau système d'évaluation », *Actes du 20^e colloque de l'ADMEE-Europe, Université de Genève* [en ligne], consulté le 18 février 2008, URL : <https://plone.unige.ch/sites/admee08/communications-individuelles/j-a6/j-a6-2>

GERARD Laetitia, 2009, *L'accompagnement en contexte de formation universitaire : Etude de la direction de mémoire comme facteur de réussite en Master*, thèse de doctorat en Sciences de l'Éducation, Université de Nancy 2, Nancy [En ligne], consulté le 25 novembre 2009, URL : <http://www.tel.archives-ouvertes.fr/tel-00498380/>.

GERARD Laetitia, 2010a « Choix du sujet de mémoire par l'étudiant et effets sur la relation pédagogique de direction de mémoire en Master : apprendre à faire le « deuil » du projet de recherche « idéal » » in *Questions Vives* [En ligne], Vol.4 n°13 | consulté le 13 août 2012. URL : <http://questionsvives.revues.org/252> ; DOI : 10.4000/questionsvives.252

GERARD Laetitia, 2010b « La supervision de mémoire en master : l'étudiant comme principal acteur de sa réussite » in *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* [En ligne], 26-2 |, consulté le 20 août 2012. URL : <http://www.ripes.revues.org/407>

GUIDERE Mathieu, 2004, *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales. Maîtrise, DEA MASTER, Doctorat*, Paris, Ellipses Edition Marketing, 127 p.

JUTRAS France, NTEBUTSE Jean Gabin, et LOUIS Roland, 2010 « L'encadrement de mémoires et de thèses en sciences de l'éducation : enjeux et défis » in *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* [En ligne], 26-1, consulté le 10 août 2011, URL : <http://ripes.revues.org/333>

LEDUC Aimée, 1990, *La direction des mémoires et des thèses*, [En ligne], consulté le 31 août 2011. URL : http://www.uqac.ca/direction_services/decsr/programmes/document_s/avant_de_se_lancer.pdf

MIALARET Gaston., 1979, *Vocabulaire de l'éducation*, Paris, PUF, 457 p.

MINIER Pauline, 2009, *Accompagnement de doctorants en éducation supporté par l'informatique et soutien à la cohérence textuelle*, [En ligne], consulté le 30 août 2012. URL : http://www.ritpu.org/IMG/pdf/RITPU_v06_n02-03_13.pdf

MOGUEROU Philippe, MURDOCH Jake., et PAUL Jean-Jacques., 2003, *Les déterminants de l'abandon en thèse*. Communication présentée aux 10^e Journées d'études du Céreq, [En ligne], consulté le 30 août 2012. URL:

http://www.pmbz.cereq.fr/pmb/opac_css/index.php?lvl=categ_see&id=10&page=4&nbr_lignes=263&main=&l_typedoc=a%2Cm%2C

MONGEAU Pierre, 2009, *Réaliser son mémoire ou sa thèse*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 145p

MORIN Claude et MENARD Jacques 2003, *Guide de préparation du mémoire de maîtrise*, [En ligne], consulté le 09 août 2012, URL : <http://www.hst.umontreal.ca/etudes-sup/guide-maitrise.pdf>

N'DA Paul, 2006, *Méthodologie de la recherche. De la problématique à la discussion des résultats*, Abidjan, ADUCI, 160 p.

PREGENT Richard., 2001, *L'encadrement des travaux de mémoire et de thèse : conseils pédagogiques aux directeurs de recherche*, Montréal, Presses internationales Polytechnique. [En ligne], consulté le 25 août 2012, URL : http://books.google.tg/books?id=C8zXN4hqn14C&pg=PA6&hl=fr&source=gbs_toc_r&cad=4#v=onepage&q&f=false

REPUBLIQUE DU NIGER, 2012, *Décret N°2012-340/PRN/MEMS/RS du 1^{er} août 2012 fixant les modalités d'application de la loi n° 2012-28 du 18 mai 2012 portant statut autonome du personnel Enseignants-Chercheurs et Chercheurs de Universités Publiques du Niger*, Niamey, Ministère des Enseignements Moyen et Supérieur et de la Recherche Scientifique, 22p

REPUBLIQUE DU NIGER, 2020a, *Arrêté N°0003/MES/RI/SG/DGE/DL du 22 janvier 2020 fixant l'étendue et les modalités de service des Enseignants-Chercheurs et Chercheurs des Universités Publiques du Niger*, Niamey, MESRI, 5p

REPUBLIQUE DU NIGER, 2020b, *Arrêté N°0007/MES/RI/SG/DGE/DL du 03 février 2020 déterminant les conditions de rémunération des copies corrigées par les Enseignants-Chercheurs et Chercheurs des Universités Publiques du Niger*, Niamey, MESRI, 2p

TCHAGNAOU Akimou, 2009, *Les difficultés liées à l'élaboration des mémoires de maîtrise à l'Université de Lomé (Togo). Cas de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, mémoire de DEA en Sciences de l'Education, Lomé, UL, 149 p.

TCHAGNAOU Akimou., 2017, *Analyse comparative des conditions d'élaboration des mémoires de recherche en lettres et sciences humaines dans les*

universités publiques togolaises : cas de la maîtrise, du DEA et du master, thèse de doctorat en Sciences de l'Éducation et de la Formation, Lomé, Université de Lomé, 337 p.

TCHAGNAOU Akimou, BAOUTOU Adjanakou Batiwou Bahama et NAPPORN Clarisse, 2018, « Elaboration d'un mémoire de recherche : phases et catégories d'étudiants », revue *TRANSMETTRE*, volume 1, N°6-7, pp. 117-133

TCHAGNAOU Akimou, BAOUTOU Adjanakou Batiwou Bahama et NAPPORN Clarisse, 2019a, « Le rôle de l'étudiant dans la réussite de son mémoire de recherche », *Les Cahiers de l'ACAREF*, Vol 1, n° 2, pp 125-149

TCHAGNAOU Akimou, BAOUTOU Adjanakou Batiwou Bahama, AKOUETE HOUNSINO Florentine, ASSOUMANOU Walide, 2019b, « Élaboration d'une thèse : un casse-tête pour les étudiants de l'Université de Lomé ? », *Revue Mosaïque*, vol 1, n°23, pp 115-128

TCHAGNAOU Akimou, BAOUTOU Adjanakou Batiwou Bahama, YAOU Tamégnon et AKOUETE HOUNSINO Florentine, 2019c, « Encadrement des mémoires de recherche : la responsabilité du directeur dans l'état d'avancement des étudiants », *REVUE DELLA AFRIQUE*, vol 1, n°4, pp 134-152

TCHAGNAOU Akimou, BAOUTOU Adjanakou Batiwou Bahama et NAPPORN Clarisse, 2019d, « Conditions institutionnelles et pédagogiques d'encadrement des mémoires et performance des étudiants en maîtrise, en DEA et en master dans les universités publiques togolaises » in *REVUE DELLA AFRIQUE*, vol 1, n°4, pp 232-251

TCHAGNAOU Akimou, NAPPORN Clarisse, AKOUETE HOUNSINO Florentine et BAOUTOU Adjanakou Batiwou Bahama, 2020, « Élaboration des mémoires et des thèses : comment réduire les taux d'échecs ? », *ASSEMPE, la revue universitaire des Sciences de l'Éducation*, n° 15, pp 127-133

TCHAGNAOU Akimou, AKOUETE HOUNSINO Florentine, NAPPORN Clarisse et BAOUTOU Adjanakou Batiwou Bahama, 2020, « Problématique de l'évaluation des thèses de doctorat à l'Université de Lomé au Togo », *Revue Internationale des Sciences de l'Éducation et de la Formation*, n°2, pp 7-18

TCHAGNAOU Akimou, 2021, *Comment bien réussir un mémoire ou une thèse*, Niamey, Editions Gashingo, 190 p.

UNIVERSITE DE LOME, 2017a Arrêté N°
013/UL/P/SG/2017 *portant organisation des études doctorales à l'Université de Lomé*

UNIVERSITE DE LOME, 2017b Arrêté N°
014/UL/P/SG/2017 *fixant les conditions et les modalités d'organisation de soutenance d'une thèse de Doctorat à l'Université de Lomé*